

Procès-verbal
Société de parents Maurice-Lavallée
Rencontre via Microsoft teams
17 novembre 2021

Présences : Marie-Claude Laroche, Clément Lavoie, Nadine Morton, Florette Nkuithe, Josée Bertrand, Marylène Lamy-Rittammer,

Absences : Jean-Marie Yambayamba, Lisa De Sousa, Corinne Fréchette,

Absence :

1. Ouverture de la réunion a 19 :59
2. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.1. Clément propose avec les ajouts 9.1.2. Joséé appuie. Tous en faveur.
3. Adoption du procès-verbal d'octobre
 - 3.1. Florette propose. Clément appuie, Tous en faveur.
4. Adoption du procès-verbal de juin 2020
 - 4.1. Nadine propose. Clément appuie. Tous en faveur.
5. Rapport du trésorier
 - 5.1. Le casino a bien été. La prochaine fois il faudrait avoir plus de personnes comme suppléants au cas où. Facture \$1260. 173\$ pour les trophées pour la soirée des Lauréats qui auront lei bientôt. Il y aura 3 factures pour les chromes books. 3300\$ compte d'épargne. Clément présentera la liste des dépenses permises du compte casino.
6. Cadeau de reconnaissance des enseignants Clément propose que nous payions pour un repas de fin d'année pour les enseignants qui incluent les breuvages. Nadine appuie. Tous en faveur.
7. Colloque de la FPFA (20 nov.) Florette et Nadine participeront au colloque de la FPFA. Michelle Vincent a été contacté par la FPFA pour sa nomination. Elle recevra une nomination.
8. Varia
 - 8.1.1. Signataires Les changements de signataires aura lieu après avoir payé les factures.
 - 8.1.2. Les célébrations de Noël Le thème est Noel chez nous. De cette façon, tous ont leurs traditions et leurs célébrations. Représentera toute les familles du 6 décembre au 17 décembre. Est-ce qu'un diner de Noel est possible? Clément propose que la société de parents paye 500\$. Nadine appuie. Tous en faveur.

Josée accepte d'aider avec le diner de Noel le 17 en journée. Florette, Nadine, Josée, Marylène aideront le jeudi soir. Clément apporte une dinde. Marie-Claude apportera une dinde. Marylène une dinde.

9. Prochaine réunion et levée de la réunion

9.1.1. Le 8 décembre à 19h30. La réunion est levée à 20 :53.